









Entreprises de 50 à 299 salariés CSE/SSCT – LES MISSIONS EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

La réforme des ordonnances du 22 septembre 2017 confirme les tendances engagées quelques années auparavant, notamment au travers de la loi Rebsamen du 17 août 2015 et va plus loin. Elle conforte la négociation d'entreprise, généralise le principe de l'accord majoritaire et remet à plat le modèle de représentation du personnel. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2020 et en l'absence de carence de candidature, toutes les entreprises françaises de 11 salariés et plus doivent être dotées d'un comité social et économique (CSE).

Le CSE est la fusion des trois instances historiques pour l'essentiel créées à la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

OBJECTIFS

-  Distinguer et comprendre les compétences à acquérir en termes de santé, sécurité et conditions de travail
-  Identifier les aspects législatifs concernant la mission SSCT
-  Acquérir une méthodologie préventive dans l'entreprise
-  Appréhender les obligations de l'employeur
-  Asseoir sa légitimité de représentant du personnel
-  Identifier ses prérogatives en termes de lutte contre le harcèlement

PROGRAMME

Les aspects législatifs

La aspects de la loi

Art. L. 2315-21 du Code du travail – Art. L. 2315-22 du Code du travail

Les aspects conventionnels

Les obligations de l'employeur

L'obligation d'information et de consultation

Les documents relatifs à la santé et la sécurité

L'évaluation des risques professionnels : prévention, action et formation

Le document unique (DUERP)

L'aménagement des lieux de travail

Les conséquences du non-respect des règles

Droits et devoirs des salariés – Contrôle et responsabilités de l'employeur

L'organisation de la mission

Les relations entre les différents acteurs

Les aspects du dialogue social

La stratégie de prévention / La méthodologie d'action

Droit d'alerte et droit de retrait

Les techniques d'enquête

La notion d'enquête : intérêt et enjeux

Méthodologie d'enquête et procédures

Les outils de suivi et les outils de pilotage du dialogue social

Les notions de neutralité et de confidentialité

La méthodologie d'analyse des risques professionnels

L'arbre des causes (diagramme d'Ishikawa)

Les intervenants à mobiliser

La méthodologie d'approche

Recueillir – Réorganiser – Rédiger – Choisir

Harcèlement sexuel et l'obligation de référent

La notion de harcèlement : rappel des fondamentaux

Typologie de harcèlement – Posture des acteurs – Outils à disposition (grille d'entretien, compte-rendu et cadre juridique)

Les attributions et missions en matière de lutte contre le harcèlement sexuel

Les moyens du référent harcèlement au sein du CSE

Les références juridiques

Et en pratique

Exemples concrets d'entreprise – Travail d'évaluation – Travail d'analyse

– Travail de communication – Plan d'action personnalisé – Outils opérationnels

DUREE

3 jours

PUBLIC

Membre élu de la délégation du Comité Social et Économique (CSE)

Pré REQUIS

Avoir suivi l'action de formation socle : « l'essentiel de la mission de la délégation du CSE »

PEDAGOGIE

Observation / Brainstorming
Questionnement du groupe
Intervention magistrale
Exposé des participants
Débat / Échanges guidés
Synthèse
Exercice/Entraînement / Étude de cas – Plan d'action personnel / Plan d'action collectif

EVALUATION

Auto-évaluation de positionnement par entretien ou questionnaire.
Auto-évaluation des acquis de la formation par questionnaire amenant à une réflexion sur un plan d'actions.

INTERVENANTS

Selon le thème de la formation, CQFD sélectionne un pédagogue possédant une expérience significative, une maîtrise opérationnelle et un profil particulier : sophrologue, psychologue, neuropsychologue, ergonome, ergothérapeute, senior manager, chef de cuisine, gouvernante, journaliste, animateur, ex-policier, etc...

TARIFS

Inter-entreprises à Paris
Intra-muros en France entière
cliquez ici pour consulter sur notre site internet le calendrier et les tarifs

Vidéo de présentation

